

Atelier morphosyntaxe - Programme 2010-2011

Dernière mise à jour : 22 juin 2011

Thématiques : l'antipassif, l'applicatif

Thématique 1 : l'antipassif

- 22 octobre 2010

K. Janic. *Présentation typologique de l'antipassif*

L'antipassif se définit comme une opération sur la valence verbale qui a pour but la destitution de l'argument objet. Selon les cas, l'objet est récupéré sous forme d'oblique ou est totalement absent de la structure de la phrase. Ce mécanisme de détransitivisation est généralement déclenché par une marque spécialisée. Cette marque peut être diachroniquement associée à la notion de réflexivité, ou syncrétique avec des catégories telles que le mode ou l'aspect. Si l'antipassif est associé traditionnellement au systèmes ergatifs, cette synthèse a montré que l'on pouvait aussi analyser certaines langues accusatives comme ayant un anti-passif.

- 26 novembre 2010

A. Guillaume & M. Vuillermet. *Les constructions antipassives dans les langues tacana (Amazonie Bolivienne)*

Cette présentation rend compte des constructions antipassives de l'ese ejja et du cavineña, deux des cinq langues de la famille Tacana. Ces deux langues exhibent un alignement ergatif marqué par divers outils morphosyntaxiques, et elles font toutes deux preuve d'une transitivité très rigide. Par conséquent, elles possèdent également divers mécanismes pour diminuer la valence des verbes transitifs. Elles disposent tout d'abord d'un mécanisme antipassif typologiquement rare consistant en la reduplication totale de la racine verbales ; divers tests montrent que cette dérivation résulte bien en une détransitivisation. Elles possèdent également d'autres constructions et morphèmes non spécifiques de l'antipassif, mais qui peuvent donner lieu à une interprétation antipassive, comme la permutation d'un auxiliaire transitif par un auxiliaire intransitif, ainsi que la dérivation moyenne.

- 10 décembre 2010

F. Queixalós (laboratoire SEDYL-CELIA, Paris). *Antipassif syntaxique, antipassif fonctionnel*

Admettons que le terme de "voix" renvoie à la relation entre un prédicat verbal et une position d'actant privilégiée par la structure actancielle du verbe. La voix n'existera dès lors que dans les langues présentant des relations grammaticales (sujet, objet) claires, c'est-à-dire hiérarchisant nettement les actants au plan de la syntaxe. Les voix secondaires passif et antipassif répondent, chacune, à deux types fondamentaux de motivations : (1) syntaxiques pour promouvoir l'expression d'un participant à une position privilégiée par rapport à l'application de certaines règles, ou (2) fonctionnelles pour destituer l'expression d'un participant dont les caractéristiques sémantiques / pragmatiques sont inappropriées à la position d'actant privilégié. Malgré la terminologie, il est difficile d'identifier des couples de langues dont on pourra dire que le passif de l'une et l'antipassif de l'autre sont symétriques, en raison des multiples facteurs entrant en jeu. J'en mentionne deux. 1) A la genèse d'une voix secondaire préside sa motivation, et une hypothèse plausible est que la motivation syntaxique mettra en jeu des moyens formels "lourds" morphologie verbale, changements dans l'expression des actants alors qu'une motivation fonctionnelle parasitera, aux fins de "despécification", une codification d'actant déjà existante. 2) Il est rare qu'une voix secondaire soit pure au plan de sa motivation. Le dosage entre motivation syntaxique / motivation fonctionnelle dans une voix secondaire est tributaire de la diachronie de cette dernière, elle-même dépendante de l'évolution des relations grammaticales, qui peut induire la récupération d'une voix à base syntaxique par des motivations fonctionnelles et, peut-être, vice-versa. Ces deux voix devraient être encore moins symétriques lorsqu'elles apparaissent dans une même langue, car elles y sont appelées à jouer des rôles différents, par exemple : la réaccusativisation à laquelle est nécessairement sujette une syntaxe ergative fait que dans un état diachronique donné, une langue à morphologie ergative et syntaxe accusative pourra faire coexister un passif syntaxique "jeune" et un antipassif fonctionnel à l'état vestigiel, issu d'un ancien antipassif syntaxique. Un avantage de cette mise en perspective est qu'elle devrait permettre d'y voir plus clair dans la forme et la fonction des voix en synchronie.

- 17 décembre 2010

1) D. Creissels. *L'antipassif en mandinka (famille mande)*

La question de l'antipassif se pose en mandinka du fait qu'il s'agit d'une langue qui marque formellement la distinction entre construction intransitive et construction transitive et dans laquelle une position d'argument nucléaire (sujet ou objet) ne peut en aucun cas rester vide. Seuls quelques verbes intransitifs permettent que leur objet soit converti en oblique (et devienne ainsi facultatif), et l'emploi antipassif de la construction moyenne n'a qu'une productivité très limitée. La stratégie la plus utilisée pour ne pas spécifier l'objet d'un verbe transitif consiste à utiliser une périphrase dans laquelle le verbe nominalisé est marqué d'un suffixe antipassif. Ce suffixe, qui ne s'emploie pas avec les verbes intransitifs, permet au verbe transitif d'être nominalisé sans avoir à être nécessairement complété par un dépendant transposant l'argument objet. Pour un verbe et un seul ('manger'), ce suffixe a le comportement canonique d'un marqueur antipassif (c'est-à-dire, ne s'emploie pas seulement dans la nominalisation, mais permet plus généralement d'utiliser le verbe transitif avec seulement un sujet représentant l'agent). Par ailleurs, le mandinka a un suffixe de causatif propre aux verbes transitifs qui peut s'analyser comme constitué de deux éléments : le suffixe antipassif et le suffixe utilisé pour causativiser les verbes intransitifs.

2) **M. Renaudier.** *L'antipassif sur les verbes ditransitifs en sereer (langue accusative, famille atlantique)*

Le sereer est une langue atlantique parlée principalement au Sénégal. Dans cette langue à alignement accusatif les constructions à double-objet sont des constructions où l'objet bénéficiaire / récepteur possède si ce n'est plus, au moins les mêmes propriétés objectales que l'objet patient du verbe ditransitif. Bien que dans la majorité des cas, la destitution de l'objet puisse se faire sans aucun marqueur ni construction particulière, dans d'autres, un morphème de dérivation verbale *-it* est nécessaire, notamment pour destituer un objet récepteur. Ainsi, nos exemples indiquent que ce morphème se combine de façon majoritaire avec des verbes ditransitifs. Ce morphème *-it* ne peut être rapproché d'autres morphèmes de diminution de la valence syntaxique tels que le moyen qui possède une forme *-u / -oox* en sereer. Bien que très spécialisé quant au type d'objet qu'il destitue ce morphème présente les mêmes fonctions que celles de l'antipassif des langues accusatives (sans la fonction syntaxique donc) à savoir une fonction aspectuelle ou d'indéfinitude. On trouve le même type de morphème d'antipassif très spécialisé en wolof, une autre langue atlantique.

- 14 janvier 2011

K. Haude (laboratoire SEDYL-CELIA, Paris) *Antipassive and possessor in Movima (isolate, Bolivia)*

Movima has a valency-decreasing particle *kwey* (or *kaw*) that can be combined with bivalent verbs and nouns likewise. A bivalent verb combined with this particle becomes monovalent, generally with the actor as the only core argument and the patient marked as oblique (i.e. antipassive). When a noun is combined with this particle, the referent is not the denotee of the noun anymore, but its possessor. This apparently heterogeneous effect of the particle *kwey* can be explained by the fact that nouns and verbs show parallel syntactic properties: nouns can function as predicates and verbs can occur in referential phrases, and both possessed nouns and bivalent verbs are marked for person by a modifier-like pronominal element. The effect of *kwey* is to reduce the valency of bivalent words, which then denote the entity that is normally denoted by the pronominal modifier. While the function of this operation is not entirely clear for nouns, on verbs, it allows the participant normally encoded as pronominal modifier to form the subject of e.g. relative clauses.

- 4 février 2011

1) **F. Rose.** *Deux structures à fonction antipassive en mojeño trinitario (famille arawak, Bolivie)*

Le *mojeño trinitario* ne dispose pas de construction spécifiquement dédiée à l'anti-passif. Cependant, le pluractionnel *-ri* est souvent utilisé avec une fonction proche de l'anti-passif sur un verbe qu'il semble détransitiviser (le plus souvent, sans objet ou avec un objet indéfini) même s'il peut par ailleurs se trouver dans une phrase transitive canonique. D'autre part, la combinaison du verbalisateur *ko-* et du nominalisateur patientif *-ru* a une fonction anti-passive, mais seulement avec la classe de verbes triactanciels transitifs étendus.

2) K. Janic. *L'antipassif dans les langues romanes et les langues slaves*

Lorsqu'on analyse le phénomène de l'antipassif dans les langues romanes du point de vue strictement formel, il est tout à fait possible de proposer un inventaire non exhaustif des verbes qui, accompagnés du marquage de réflexivité, admettent une transformation de type antipassif. De ce fait l'espagnol et le français possèdent de nombreuses formes *se-verbe* qui permettent la destitution du terme nucléaire objet. Mais il s'agit surtout d'un point de vue formel. Le détail des aspects sémantiques suggère que la possibilité de reconnaître l'emploi antipassif des formes *se-verbe* n'est pas aussi évidente qu'il peut sembler à première vue. Le but de cette présentation est donc de nuancer cette affirmation et de fournir un argument solide en faveur d'une approche selon laquelle l'analyse antipassive doit se répartir simultanément sur deux volets : syntaxique et sémantique.

- 18 février 2011

1) C. Grinevald. *L'antipassif dans les langues maya: une approche fonctionnelle-typologique*

L'introduction a proposé une présentation de la famille maya et de traits pan-maya de morphologie verbale : flexions de TAM, indexation de personne sur alignement ergatif, marquage multiple de la transitivité. Ces traits ont rendu l'étude des voix en langues maya très propice à l'argumentation en linguistique générale sur la nature et la variété des voix passives, antipassives et applicatives.

L'apport des langues mayas à l'étude de la notion d'antipassif a consisté dans l'existence de trois sous types: AP absolutif (sans expression du patient déchu), AP de destitution (dont le patient est destitué au rang d'oblique) et AP d'incorporation (dont le patient est incorporé au verbe). Les langues maya ont aussi une construction nommée « voix agentive » (ou « construction de focus agent ») qui partage la morphologie verbale de l'AP et marque toute opération sur agent (question, relativisation, focus).

2) A. Kondic. *L'antipassif en huastèque (famille maya, Mexique)*

La voix antipassive (AP) en Huastèque (HSF) a trois marques d'origine inconnue qui ne sont pas interchangeables. La fonction de l'AP en HSF est canonique: l'AP est utilisé quand un objet est effacé ou exprimé comme une phrase nominale oblique à cause de sa basse identifiabilité (objet pas important, indéfini, inconnu, difficile à identifier, évident par le contexte...). Mais l'AP n'est pas utilisé dans cette langue pour focaliser le Sujet (comme dans la plupart des langues maya). Un trait intéressant de l'AP en HSF: la marque grammaticalisée d'AP est utilisée pour encoder le réciproque.

Thématique 2 : l'applicatif

- 18 mars 2011

M. Renaudier. *Présentation typologique de l'applicatif*

L'applicatif peut être défini selon trois grandes dichotomies: les applicatifs obligatoires vs les applicatifs optionnels, les applicatifs canoniques vs les applicatifs non canoniques et enfin les applicatifs sémantiquement spécialisés vs les applicatifs sémantiquement non-spécifiés. Après un aperçu des différents moyens d'expression de l'applicatif au sein des langues du monde, la question de la productivité de l'applicatif selon la transitivité du verbe est abordée. Une section de cette présentation est consacrée au traitement syntaxique du terme appliqué, qui selon les langues, peut obtenir le rôle syntaxique d'objet, de datif ou d'oblique. Un focus particulier est accordé au traitement de l'objet applicatif dans le cas de verbes transitifs, avec notamment une illustration grâce au cas du chichewa, une langue bantoue. Enfin, les motivations fonctionnelles aussi bien d'ordre syntaxique, pragmatique que sémantique seront abordées.

- 1er avril 2011

1) F. Rose. *Les applicatifs du mojeño trinitario (famille arawak, Bolivie)*

Le mojeño trinitario a trois morphèmes d'applicatif qui diffèrent par le rôle sémantique de l'objet appliqué, leur position dans le verbe et leur comportement syntaxique. En particulier, le comportement syntaxique des applicatifs sur des racines transitives n'est pas similaire au comportement syntaxique des verbes ditransitifs non-dérivés, notamment l'indexation du sujet et la compétition entre P et l'objet appliqué/le destinataire pour être exprimé comme groupe nominal objet.

2) A. Kondic. *L'applicatif en huastèque (famille maya, Mexique)*

L'applicatif est présent dans les langues maya; c'est normalement un applicatif sémantiquement non-spécifié (du proto-maya * *-b'ee*. En huastèque, il y a deux applicatifs, chacun avec un rôle sémantique précis (datif *-tx* et instrumental *-n*). L'instrumental en huastèque est compatible avec tous les types de verbes, mais le datif est restreint aux verbes transitifs. En huastèque, l'usage de l'applicatif n'est pas obligatoire, mais très souvent il apparaît dans les cas de mise en saillance du terme applicatif.

- 22 avril 2011

1) S. Milorava (Université Paris Sorbonne IV) *L'applicatif en géorgien*

Dans les grammaires traditionnelles du géorgien, l'applicatif est appelé « version », dit en géorgien « *kceva* ». En géorgien, l'applicatif se caractérise par l'incorporation aux formes verbales de la marque indiquant la relation de tel ou tel participant qui peut être: destinataire, bénéficiaire, possesseur, directif, locatif ou bénéficiaire+réfléchi. Une opération de promotion d'un argument concerne un complément d'objet au datif qui

ne faisait pas partie de la valence de base du verbe, mais dont la présence est validée par une dérivation applicative.

2) A.P Brandão (University of Texas at Austin) *The applicatives of Paresi (Arawak)*

Paresi is an Arawak language that make use of postpositions on nouns and the incorporation of postpositions into the verb (applicatives) in the locative case alike other Arawak languages such as Waurá and Guajiro. The goal of the presentation is to describe semantic and morphosyntactic aspects of these applicatives in Paresi, a southern Arawak language spoken by approximately 2000 people in the State of Mato Grosso (Brazil).

- 13 mai 2011

1) S. Voisin. *L'applicatif en wolof (famille atlantique)*

Cette présentation a porté sur les deux dérivations applicatives du wolof *-al* et *-e*. Ces deux dérivations applicatives attestent différentes structures syntaxiques selon le rôle sémantique qu'elles affectent. Elles reflètent différentes fonctions de l'applicatif mises en évidence dans les travaux typologiques. Une attention particulière a également été portée sur la fonction de la dérivation *-e* avec les verbes de déplacement.

2) C. Grinevald. *Sur l'applicatif bénéfactif du tzotzil maya: exercice d'argumentation syntaxique (J. Aissen 1977, 1983)*

La première partie est un rappel du cadre théorique de l'analyse de la voix bénéfactive du tzotzil par Aissen : la grammaire relationnelle de Perlmutter et Postal (1974, 1983) avec ses primitives et son architecture. La deuxième partie présente le cas de la voix bénéfactive obligatoirement utilisée pour exprimer un « bénéfactif » de verbe trivalent. La troisième partie reprend les arguments présentés par Aissen pour prouver qu'il y a bien « promotion » de bénéfactif à objet direct (indexation verbale, argument pan-maya ; passif sur bénéficiaire, argument universel ; marquage de pluriel de l'argument absolutif argument spécifique au tzotzil). Bien que n'apparaissant jamais en surface comme tel, le bénéficiaire doit être considéré comme un objet indirect initial. L'argumentation se fait par l'analyse des faits de l'opération de « clause union ».

- 10 juin 2011

A. Lemaréchal (Université Paris Sorbonne IV) *Applicatifs et voix dans les langues austronésiennes*

- 1 juillet 2011

1) C. Darmon. *Périphrases applicatives en xamtanga*

2) M. Renaudier. *L'applicatif en sereer (famille atlantique)*